

## 21 avril 2018 - Journée mondiale des poissons migrateurs : des espèces en déclin

Saumons, anguilles, esturgeons, lamproies, aloses... Ces poissons ont deux points communs majeurs : d'abord leur spécificité d'appartenir aux 11 espèces de poissons grands migrateurs de France métropolitaine, puis celui d'être en danger. Depuis plusieurs décennies, les populations de ces espèces subissent en effet un fort déclin continu et beaucoup d'entre elles figurent sur la liste rouge mondiale des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). A l'occasion de la Journée mondiale des poissons migrateurs, l'Agence française pour la biodiversité alerte sur les dangers auxquels sont confrontées ces espèces et explique les actions mises en place pour les préserver.

### Des espèces en danger qu'il faut protéger

Autrefois abondantes, les populations des migrateurs sont aujourd'hui en danger. En cause, les pressions que ces populations subissent et qui entravent le déroulement de leur migration :

- Les aménagements sur les cours d'eau, obstacles à la migration : barrages, seuils, ponts, écluses...
- La dégradation de la qualité de l'eau et des habitats : les aires de reproduction, de repos et d'alimentation pour ces espèces sont dégradées ou détruites par les activités humaines (activités de loisirs, rejets d'eaux usées, le manque d'eau en amont liés aux obstacles...).
- La surpêche et le braconnage : des réseaux de braconnage et de commercialisation illicite des espèces émergent mettant, encore plus en danger les espèces concernées.

Qu'est-ce qu'une espèce migratrice ?

Pour accomplir leur cycle de vie, certains poissons circulent entre le milieu marin et l'eau douce. On parle d'espèce amphihaline. Ce grand voyage se fait toujours pour les mêmes raisons : les zones de reproduction et les milieux de croissance ne se trouvent pas dans les mêmes eaux. Il peut durer d'une journée à plusieurs années.

Face à cette situation préoccupante, des actions sont mises en place par l'Agence française pour la biodiversité afin de reconstituer le stock de certaines espèces migratrices : zoom sur les anguilles européennes et les saumons atlantique

Classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge de l'IUCN comme l'Orang-Outan de Bornéo, l'anguille européenne fait l'objet d'un plan de gestion depuis 2010

Face à l'effondrement du stock d'anguilles européennes depuis les années 1980, **un plan de gestion de l'anguille a été élaboré par la France en 2010** en réponse au règlement européen de 2007. Des mesures sont notamment mises en place afin de limiter l'activité de pêche aux différents stades de la vie de l'anguille. C'est une partie du travail des trois unités spécialisées migrateurs (USM) de l'AFB, qui sont chargées de planifier et d'organiser les opérations de contrôle sur leurs territoires respectifs : Loire Bretagne, Adour Garonne et Normandie Hauts-de-France. Les résultats de ce plan seront visibles en 2020, du fait de la longévité de l'espèce.

**2 millions**  
d'anguilles sont reparties  
en mer sur la période  
2007-2012.  
Ce chiffre s'élèverait à  
**200 millions**  
en l'absence d'impact de  
l'activité humaine sur le  
milieu.\*

Les causes de ce déclin sont multiples : altération des milieux aquatiques (perte d'habitat, obstacles à la migration, dommages créés par les turbines hydroélectriques, pollutions...), exploitation et commerce de l'espèce, ou encore conditions physiques de l'anguille (maladies, parasites, blessures...).

*\* Ces résultats sont à considérer avec précaution du fait de nombreuses limites des données, du modèle et de notre connaissance. Dépendant du cycle de vie de l'espèce, les effets du plan de gestion ne seront donc pleinement évaluables qu'à partir de 2020.*

### Zoom sur la population des saumons

- **Sur l'Orne en Normandie, les saumons en net retour grâce à la réduction et l'aménagement du parc d'ouvrages**

Après une longue phase initiale d'implantation de plus d'une dizaine d'années, **la population de saumon connaît maintenant un net accroissement** : les axes de remontées sont rétablis jusqu'à plus de 100 km de la mer. Grâce à des opérations importantes de suppression d'ouvrages, des gains majeurs sont déjà acquis et d'autres attendus pour la continuité migratoire et l'augmentation des surfaces de frayères et nurseries.

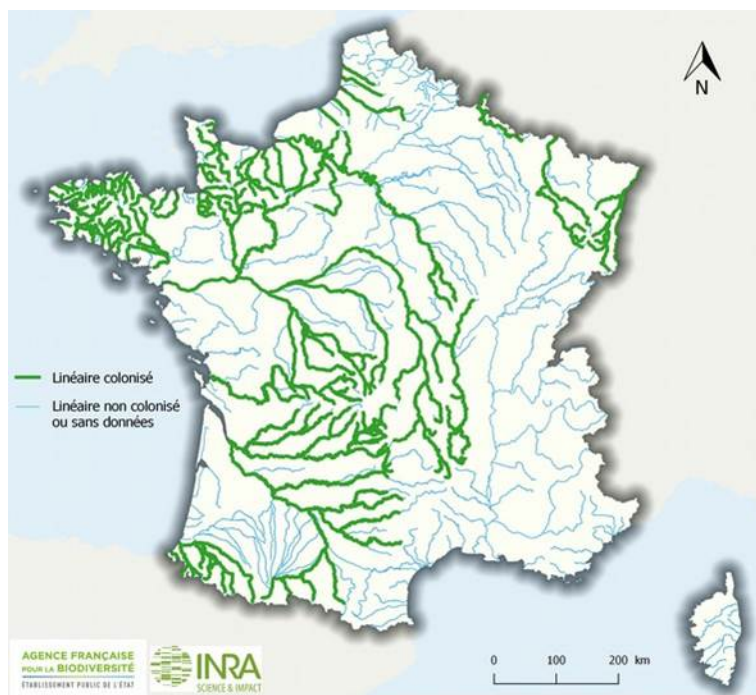


©Jean-Pierre Borda / Agence française pour la biodiversité

Le saumon avait en effet disparu dans l'Orne dans les années 1930 suite à l'édification de plusieurs barrages en remplacement de moulins, et à la pollution industrielle de l'estuaire. Après avoir réalisé une dizaine de passes à poissons sur l'Orne, un repeuplement « refondateur » a été effectué en 1995 avec 150 000 alevins de la souche de l'Adour.

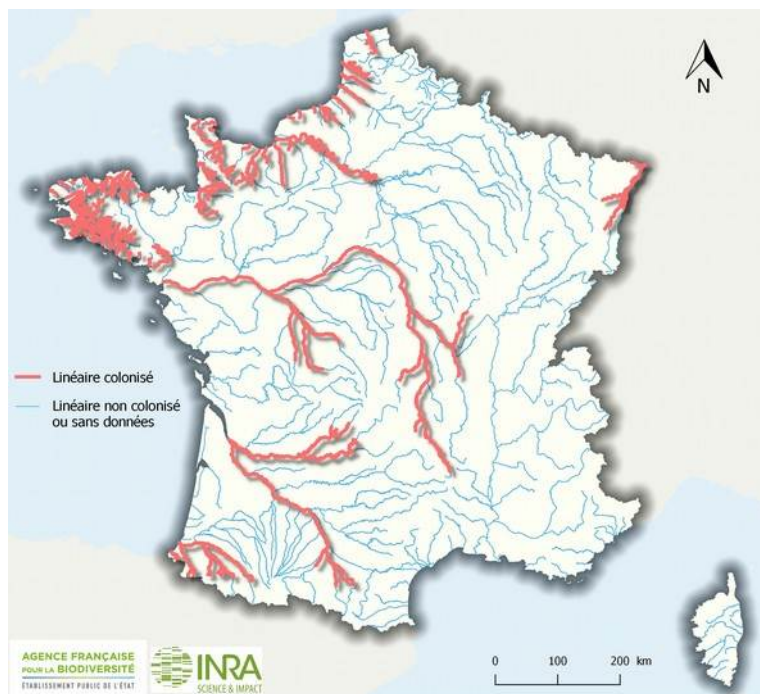
Depuis 1980, les remontées de migrateurs sont suivies sur l'Orne à la station de contrôle de Feugerolles-Bully, complètement réaménagée en 2009 avec un contrôle automatisé. La perspective de retour de plus d'un millier de saumons est probable à l'échéance de quelques années.

- Evolution de l'aire de répartition du saumon atlantique en France : une population globalement en déclin



Fin du XVIIIème siècle

Source : Guillerme et al, in prep. Pôle R&D AFB-Inra Rennes



Actuellement

Source : Guillerme et al, in prep. Pôle R&D AFB-Inra Rennes

La France suit les principales recommandations de l'OCSAN (Organisation de Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord), notamment en mettant en œuvre l'approche préventive pour la protection et la restauration de l'habitat du saumon atlantique.

### Le pôle de R&D AFB – Inra Gest'Aqua , au service de la connaissance

Le pôle de R&D AFB-Inra Gest'Aqua (Gestion des écosystèmes aquatiques en territoire agricole) résulte de l'accord-cadre signé en 2012 entre l'Inra et l'AFB. Son objectif principal est de contribuer aux connaissances nécessaires à la protection et à la restauration des hydrosystèmes et de leur biodiversité dans les paysages agricoles.

Ce pôle assure un lien étroit entre *recherche amont* et *recherche appliquée* en intégrant la fonction de transfert dans la structure même du dispositif. Il se caractérise par des suivis sur le long terme de l'environnement (observatoires) et des sites pilotes. Les travaux sont ancrés aux bassins versants en terme d'échelle de travail, mais également en tant qu'objet d'étude puisque les relations entre le cours d'eau et son bassin versant sont également examinées.

Les recherches sont orientées selon 3 axes :

- **les paysages agricoles**, en tant que sources et puits de polluants et la sensibilité des milieux aquatiques à ces polluants
- **la biodiversité** : cas des migrateurs amphihalins, porteurs d'enjeux de gestion
- **la restauration des écosystèmes aquatiques**, notamment autour de quelques sites pilotes en partenariat avec des gestionnaires des territoires.

## 35 ans d'observation grâce à l'Observatoire long terme des migrateurs de l'Oir

L'Oir est l'une des 4 rivières « observatoire » du pôle, avec la Bresle, le Scorff et la Nivelle, suivie depuis plus de 30 ans par l'Inra et l'AFB et intégrée dans l'Observatoire de Recherche en Environnement sur les poissons diadrides dans les fleuves côtiers. Choisies à l'origine pour permettre le suivi des seuls salmonidés migrateurs, ces sites ont progressivement été équipés pour suivre l'évolution des communautés de migrateurs amphihalins.

Chaque site est équipé d'une station de contrôle des poissons migrateurs (pièges de montée [*déplacement vers l'amont des cours d'eau*] et de descente [*déplacement vers l'aval*] permettant de capturer les poissons, afin de les identifier et les mesurer avant de le remettre à l'eau). Ces rivières font l'objet d'un monitoring approfondi à l'origine de longues séries chronologiques de données de plus de 35 ans.

Au niveau international, ces 4 rivières sont référencées comme "Index River" par le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) qui a pour mission d'émettre des recommandations de gestion internationale de ses populations.

Pour comprendre les enjeux de la préservation des poissons migrateurs en vidéo, [cliquez ici](#).

A partir du 22 mai 2018, retrouvez les données sur les migrateurs de France métropolitaine sur le site dédié.



### A propos de l'Agence française pour la biodiversité

L'Agence Française pour la Biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Créée le 1er janvier 2017, elle regroupe désormais l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

[www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)



@AFbiodiversité

### Contacts presse

Maguelonne Deschard et Céline Piquier  
[presse@afbiodiversite.fr](mailto:presse@afbiodiversite.fr) | 01 45 14 37 40